» La baisse sur l'ensemble des tissus de pure laine peut être évaluée à 13 p. 100 par rapport aux prix moyens de 1891. Les mousselines de laine unies et imprimées ont baissé d'environ 8 p. 100. Les tissus les plus touchés par la baisse semblent avoir été les mérinos et les cachemires en grandes largeurs, qui ont perdu de 15 à 20 p. 100.

» En somme l'année 1892 a été pour le tissage des étoffes de laine plus difficile encore que l'année 1891. Les causes défavorables que nous avons signalées l'an dernier ont continué à exercer leur action, c'est la forme étroite des costumes qui a employé de faibles métrages et par conséquent restreint sensiblement la consommation des tissus, c'est la prédominance des étoffes à faible duitage qui pour la production d'une même longueur de tissu a nécessité l'emploi d'un moins grand nombre de métiers, c'est le resserrement général de la consommation, et la concurrence extrêmement vive de l'Allemagne sur les marchés de l'Amérique du Sud et aux Etats-Unis.

» Mais il est une cause moins frappante que celles-là au premier abord, plus générale cependant et plus profonde, qui a contribué à faire baisser les prix des tissus et qui depuis deux ans a apporté un trouble extrême dans l'industrie du tissage, c'est le manque absolu de confiance dans l'avenir et, pour tout dire, le découragement du commerce en face d'une baisse persistante des tissus de laine.

» En réalité, depuis deux ans, peut-être même depuis plus longtemps, les négociants n'ont opéré qu'au jour le jour, vendant à découvert et remettant des ordres seulement lorsqu'ils en avaient reçus eux-mêmes de leurs clients.

» Au lieu de donner au commencement des saisons des commissions en vue des ventes prévues par eux, les négociants se sont bornés au rôle de vendeurs et de simples intermédiaires entre les fabricants et leurs clients. Ceux d'entre eux qui ont cherché à spéculer l'ont fait dans le sens de la baisse, escomptant la baisse qu'ils prévoyaient, prenant et groupant des ordres pris par eux au-dessous du cours, et profitant de la difficulté où se trouvaient les fabricants pour leur imposer des prix désastreux. C'est ainsi qu'en bien des cas les négociants ont été les agents les plus actifs de la baisse des prix, méconnaissant ainsi le rôle salutaire de la spéculation, qui doit servir de frein à l'abaissement exagéré des cours, comme à leur élévation excessive.

» Baisse extrême des prix ; difficulté très grande d'alimentation des usines, tels sont les traits généraux de la situation du tissage de la laine en 1892. »

NOUVELLES DU JOUR

M. Peytral et l'impôt sur le revenu

Paris, 10 novembre. — Interrogé par un rédacteur du *Figaro* sur le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu, M. Peytral a répondu que ce projet était seulement à l'étude.

Il a adressé à ce sujet un questionnaire à nos agents à l'étranger, mais il n'a pas encore toutes les réponses.

M. Peytral estime que la nouvelle Chambre après force discussions pourra voter ce projet combattu, dit-il, principalement par ceux qui émanent du parti radical.

Du reste, ajoute-t-il, il est faux que je veuille faire de l'impôt sur le revenu un impôt unique; je n'entends pas du tout supprimer le reste des impôts.

Le punch de M. Brisson

Paris, 10 novembre. — Comme nous l'avions annoncé, ce soir a été offert à l'Hôtel Moderne, un punch à M. Brisson par ses électeurs du Xe arrondissement.

C'était pour l'ancien président du Conseil qui présida la commission d'enquête sur les scandales du Panama, avec la ferme intention de les enterrer, l'occasion de donner une plate-forme aux sectaires bien connus.

M. Brisson posa, du reste, sa candidature à la présidence de la Chambre et posera demain sa candidature à la présidence de la République comme il fit assez piteusement en 1887. Il n'est pas hors de propos de lire le programme que révèle le discours qu'il a prononcé.

M. Brisson a critiqué l'idée de constituer un ministère homogène avant la réunion des Chambres et fait le procès d'un ministère modéré éventuel qui creuserait une fosse dans le parti républicain pour se rapprocher de la droite. C'est là, a-t-il dit, la politique des ralliés. Je ne comprends pas que l'élite des républicains veuille confier au Pape la direction de la politique française.

M. Brisson a terminé en demandant que tous les républicains s'unissent pour empêcher la formation d'une majorité et d'un gouvernement de droite.

Il a ensuite demandé que la nouvelle Chambre opère la réforme des impôts, la fondation d'une caisse de retraite pour les travailleurs et la réforme constitutionnelle.

L'agitation à Marseille

Marseille, 10 novembre. — Les ouvrières allumettières de la manufacture du Prado ont encore sifflé les cochers et les conducteurs des tramways. Quatre arrestations ont été opérées. Les ouvrières se sont aussitôt rendues à la Bourse du Travail et ont envoyé une délégation à la préfecture pour demander l'élargissement des prisonnières.

Le préfet ayant différé sa réponse jusqu'au moment où il aurait connaissance des procès-verbaux de l'incident, une permanence a été établie à la Bourse du travail. La foule, maintenue par la gendarmerie et les hussards, stationne sous les fenêtres.

La grande duchesse Catherine de Russie au Vatican

Rome, 9 novembre. — La grande-duchesse Catherine de Russie sera reçue en audience particulière par le Pape.

La réception aura lieu dans la semaine, et la grande-duchesse, avec les personnes de sa suite, sera reçue avec le cérémonial en usage à la cour pontificale.

Les relations commerciales entre la Russie et l'Allemagne

Berlin, 10 novembre. — Les négociations pour la conclusion du traité de commerce russo-allemand, sont à la veille d'être définitivement rompues. Les délégués russes quitteront prochainement Berlin.

Conseil des ministres

Paris, 10 novembre. — Voici la note officieuse que l'on communique à la presse :

« Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

» La séance du conseil a été consacrée à l'examen de la situation politique.

» Le ministère se présentera sans modification devant la Chambre et lui soumettra, par voie de déclaration, un programme de travail pour la nouvelle législature. »

L'amnistie

Paris, 10 novembre. — Au contraire de ce qu'annonce un journal du matin, le gouvernement ne s'est pas encore préoccupé de la question de l'amnistie. Cette question ne sera examinée par le gouvernement que quand les députés socialistes auront déposé leur proposition en ce sens.

L'incendie du jardin d'acclimatation

Paris, 10 novembre. — Les pavillons dans lesquels se trouve l'administration du Jardin d'acclimatation ont été, ce matin, presqu'entièrement détruits par un incendie, dont les causes n'ont pu être nettement définies. Ces bâtiments, très légèrement construits, se trouvent à droite de l'avenue de Madrid, à cent mètres environ de l'entrée principale du Jardin d'acclimatation.

Ce matin, à cinq heures, un garde aperçut des flammes s'échappant de la partie du pavillon, située dans la direction du Palmarium. Il donna aussitôt l'alarme.

Les pompiers de Neuilly, puis les pompiers de Passy, essayèrent de circonscrire le fléau. Mais le feu avait fait de rapides progrès et ne s'était arrêté que devant un assez gros mur en maçonnerie séparant l'administration des écuries.

Les pertes sont évaluées à 35,000 fr.

La catastrophe de Santander
Le chargement du « Cabot-Machicaco »

Madrid, 10 novembre. — Le chiffre exact de la quantité de dynamite qui se trouvait à bord du *Cabot-Machicaco* a pu être établi.

L'organe de la Chambre de commerce de Bilbao enregistrait dans son numéro du 28 octobre, le départ pour Santander de ce navire avec un chargement de dynamite de 1700 caisses pesant 51,400 kilos pour Séville et Carthage.

St-Sébastien, 9 novembre. — La presse de Santander dit que 58 petits bâteaux divers ont disparu dans l'explosion.

Elle croit que le chiffre des morts et des blessés est plus considérable encore que celui annoncé tout d'abord.

Arrestation de 63 anarchistes à Milan

Dimanche dernier, une réunion d'anarchistes était tenue à Milan. A peine la discussion avait-elle commencée que de nombreux agents de police firent irruption dans la salle, mirent les menottes aux soixante trois assistants et les transportèrent en seize voitures à la prison.

Les scandales italiens. — Deux arrestations

Rome, 10 novembre. — M. Chauvet, directeur du *Popolo Romano*, a été arrêté cette nuit. Il est impliqué dans une affaire de *drawback* sur les riz et de remboursements indûment faits à une maison de commerce.

M. Galtina, ancien inspecteur général des douanes, a été également arrêté pour la même affaire.

Rome, 10 novembre. — D'après le *Don Quichotte*, le mandat d'arrestation lancé contre M. Chauvet dans l'affaire du *drawback* des riz serait motivé par l'inculpation de faux et corruption de fonctionnaires publics.

La Chambre hellénique

Londres, 10 novembre. — Une dépêches d'Athènes au *Standard* de ce matin dit que la Chambre, manquant d'une majorité homogène, sera forcément dissoute.

La révolution au Brésil. — L'opinion favorable aux insurgés. — Explosion d'une poudrière. — Vingt-cinq victimes.

Londres, 10 novembre. — On télégraphie de Rio-de-Janeiro, via Montevideo, au *Times* de ce matin.

« L'opinion se montre favorable aux insurgés, dont le succès amènerait, suppose-t-on, une réforme de l'administration et la suppression du militarisme.

» On pense que les insurgés ne tarderont pas à attaquer Santos et l'on croit à une prochaine cessation des hostilités.

» La poudrière de l'île Governador, où l'amiral de Mello avait 100 tonnes de poudre, a sauté.

» On parle de vingt-cinq tués ou blessés. »

New-York, 10 novembre. — Le *Herald* publie une dépêche de Montevideo annonçant que, suivant des avis de Rio-Grande, une escarmouche entre les insurgés et les avant-postes des forces fédérales s'est produite à Sainte-Anne.

Après un combat très vif qui a duré deux heures, les troupes fédérales durent se retirer.

TIRAGE D'OBLIGATIONS
Emprunt de Paris 1876

Paris, 10 novembre. — Aujourd'hui a eu lieu le tirage de l'emprunt de la ville de Paris de 1876. Voici les numéros primés :

Le numéro 129,693 gagne 100.000 fr.
Le numéro 8,560 gagne 10,000 fr.
Le numéro 12,070 gagne 5.000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. : 252.202, 34.168, 139.804, 173.544, 45.069, 172.105, 52.308, 100.194, 35.073, 29.069.

Situation météorologique. — Roubaix, 11 nov. — Hauteur barométrique 764 Température :
A sept heures du matin 2 degrés au-dessus de zéro
A une heure du soir 5 degrés au-dessus de zéro
A cinq heures du soir 3 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Société Industrielle et Commerciale de Roubaix. — Le Président de la Société vient de recevoir la communication suivante :

« Lille, le 9 novembre 1893.

» *Monsieur le Président de la Société Industrielle et Commerciale de Roubaix, 51, rue Neuve, Roubaix*,

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que le bureau des postes et télégraphes de Roubaix a été mis en *communication directe avec Anvers*, au point de vue de l'échange des télégrammes, *à la date du 9 novembre 1893*.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Directeur,
» GRÈTERIN. »

Cette nouvelle ne manquera pas d'être accueillie avec la plus grande faveur, et nous savons que les heureux effets de cette amélioration considérable se sont manifestés dès le premier jour. La Société industrielle et commerciale de Roubaix ne peut que se féliciter de l'accueil fait à ses démarches par l'administration municipale de Roubaix, par la Direction générale des Postes et Télégraphes et par la Chambre de Commerce d'Anvers.

Nous comptons pouvoir annoncer incessamment l'inauguration du service télégraphique et téléphonique de nuit, car la direction des postes mettra tout en œuvre sans doute pour ne pas prolonger un retard qui n'est imputable ni à la Société industrielle, ni à l'Administration municipale.

La commission cantonale d'hygiène et de salubrité se réunira, à l'Hôtel-de-Ville, mardi, 14 novembre, à cinq heures du soir. Voici l'ordre du jour :

Lettre de M. A. Varlet, secrétaire; établissements insalubres signalés

La Société des « Anciens combattants de Crimée » nous prie de rappeler que c'est demain dimanche, à midi, qu'elle fera célébrer une messe, en l'église Saint-Martin, pour les soldats morts au service de la Patrie.

La « Fanfare Delattre » prêtera son gracieux concours à cette cérémonie, qui commencera par la bénédiction de la couronne que les « Combattants » doivent porter solennellement au cimetière, à l'issue de la messe.

Le 25e anniversaire de la fondation de la « Concordia-Harmonie. » — La *Concordia-Harmonie* fêtera son vingt cinquième anniversaire dimanche 12 novembre; elle donnera à cette occasion une sérénade aux plus anciens sociétaires qui n'ont pas moins de 23 années de service consécutives.

Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un vieillard de Wattrelos, François Florin, avait tenté de se noyer, dans l'ancien canal, et qu'il avait été retiré, sain et sauf, par M. D. Carrette fils. Nous avons ajouté que M. Droulers-Prouvost, avait pourvu à l'entrée de Florin chez les Petites-Sœurs des Pauvres, et que celles-ci n'avaient pu l'admettre dans leur établissement faute de place.

Il nous revient que Florin aurait été néanmoins admis, et que l'on aurait pris pour cela des dispositions exceptionnelles, si le règlement ne s'y était opposé; en effet, Florin, après avoir passé quatre ans dans la maison de la rue Saint-Jean, en était sorti volontairement, à l'instigation de sa fille, il y a quelque temps, et, dans ce cas, il était impossible de le recevoir de nouveau. La supérieure avait longtemps, mais en vain, résisté aux sollicitations de la famille Les Petites-Sœurs ont exprimé tous leurs regrets à M. Droulers et à Florin lui-même.

Des cas de ce genre se présentent de temps à autre, les enfants ou des parents des vieillards venant reprendre ceux-ci le plus souvent malgré eux.

Maintenant encore, une femme indigente fait l'impossible pour ramener chez elle un vieillard de 83 ans, qui, lui, prétend rester chez les Petites-Sœurs.

Suicide d'un tisserand. — Depuis mardi dernier, un tisserand, du nom de Gédéon Odevart, était venu loger dans un estaminet de la Grande Place, tenu par M. Hippolyte Lambin. Comme les deux jours précédents, il était rentré, jeudi soir, après la fermeture des ateliers, et s'était couché de bonne heure

Dans l'après-midi de vendredi, vers trois heures, M. Lambin, n'ayant pas encore vu descendre son locataire, se décida à monter à sa chambre, pour s'assurer s'il n'était pas retenu au lit par une indisposition. A peine avait-il ouvert la porte qu'il aperçut le tisserand, pendu à un clou fixé dans la muraille.

Le cabaretier alla en toute hâte réclamer l'intervention de l'agent de service sur la Grande-Place, qui se rendit aussitôt sur les lieux, et s'empressa de couper la corde; mais tout secours était inutile, la mort remontait à plusieurs heures déjà.

M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, informé de ce suicide, vint faire les constatations d'usage, et avant d'envoyer le corps à la Morgue de l'Hôtel-Dieu, crut devoir requérir M. le docteur Largillière, pour l'examiner sur place. Le rapport du médecin-légiste conclut à une mort volontaire.

Gédéon Odevart, né à Roubaix, était âgé de trente-quatre ans ; on se perd en conjectures sur le motif qui a pu le décider à mettre ainsi fin à ses jours.

Arrestation d'un escroc. — Des agents de sûreté arrêtaient, jeudi soir, vers cinq heures, dans la rue du Fontenoy, le nommé Jules Henneuse, représentant de commerce, demeurant à Comines (France), qu'ils avaient mission de filer.

Cet individu, auquel une des grandes maisons de cuirs de Lille avait confié dernièrement ses intérêts, visitait les magasins de chaussures de Roubaix.

Il n'avait rien trouvé de mieux que de se faire adresser par ses patrons plusieurs envois, avec factures à l'appui, pour des clients supposés, en se chargeant d'opérer lui-même les livraisons.

Aucune ne fut effectuée, le mandataire infidèle ayant réalisé les marchandises en Belgique, pour son propre compte.

Les faux destinataires, lorsque les expéditeurs leur réclamèrent le montant de la fourniture, répondirent tous qu'ils n'avaient rien reçu; l'un d'eux alla plus loin et déposa une plainte au parquet contre le représentant.

Des ordres furent donnés à M. Pradier, commissaire de police du premier arrondissement, pour rechercher l'inculpé, dont on ne tarda pas à découvrir la présence à Roubaix. Les détournements à sa charge s'élèvent à six cents francs environ.

L'établissement de son identité a permis de constater qu'il a déjà subi une condamnation pour escroquerie, au tribunal correctionnel de Lille.

Un accident dans une filature. — Dans l'après-midi de vendredi, vers une heure, un pénible accident est survenu à la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger.

Un ébarbeur, René Vandenbossche, père de famille de trente-deux ans, demeurant boulevard Gambetta, a eu la main droite prise dans son métier, et affreusement mutilée.

M. le docteur Bernard, mandé en toute hâte pour lui donner des soins, l'a fait transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu, après un premier pansement.

On craint que l'amputation des deux premiers doigts ne soit nécessaire.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 6 novembre, la société particulière dite : « Les anciens militaires de l'armée de mer », dont le siège est au café *Gambrinus*, rue du Pays, a été autorisée à se constituer légalement.

Croix. — *Un vol important.* — Dans la soirée de jeudi, un vol important a été commis chez M. Emile Tonneau, débitant de tabac, rue de Roubaix.

Vers dix heures, au moment de mettre, selon son habitude, la recette du jour dans une caisse qui se trouvait dans sa chambre à coucher, M. Tonneau s'aperçut que la serrure avait été forcée, et que des malfaiteurs avaient soustrait toute la recette de la semaine.

Il constata d'abord la disparition d'une somme de 545 francs, placée dans deux boites à dragées et se décomposant comme suit : 80 francs en or, 150 fr. en billets de banque, 315 francs en pièces de cinq francs.

Une autre somme de 467 francs, déposée dans une petite boite à cigares, et qui comprenait un billet de 100 francs, 200 francs en or et 167 francs en pièces de 5 francs en menue monnaie, avait aussi été enlevée.

D'après l'enquête ouverte par M. Seguin, commissaire de police, qui a été averti vendredi matin, il résulterait que les auteurs de ce vol audacieux ont dû s'introduire chez M. Tonneau, en passant par la tabatière du grenier, après être entrés par la maison portant le n° 15 de la rue de Roubaix, actuellement inhabitée.

— *Les boucles d'oreilles accusatrices.* — Il y a quelque temps, un vol d'une paire de boucles d'oreilles était commis chez Mme Lepers, sans que son auteur eût pu être découvert.

Or, dans la matinée de vendredi, un ouvrier cardeur, travaillant dans l'usine Isaac Holden, à Croix, en offrait une paire en loterie à une journalière Coralie Lepers, fille de la dame citée plus haut.

Cette dernière, pensant que ce pouvait être celles qui avaient été dérobées à sa mère, demanda à les voir.

Les ayant reconnues elle insista pour qu'il les lui laissât, disant qu'elle désirait les faire voir à ses compagnes.

L'ouvrier, ayant accédé à sa demande, elle s'empressa de montrer les bijoux à sa sœur qui les reconnut également.

M. Seguin, commissaire de police, immédiatement informé, a ouvert une enquête.

Nous engageons nos lecteurs à aller visiter la fabrique *d'Articles de Voyage* et de *Maroquinerie* **SOYEZ père**, *en face la Gare, LILLE;* ils y trouveront un choix immense d'objets pour **Cadeaux.** — Fabrique de caisses échantillons, *couvertures de voyage*. Gros et détail.

Communications diverses

FANFARE DE CAVALERIE « LES JOYEUX TROMPETTES ». — MM. les sociétaires sont priés de se trouver au local de la société à l'estaminet du Sapeur blessé, chez M. Florimond Castelain, rue d'Inkermann, 40, demain dimanche, à 4 heures précises pour assister au banquet trimestriel.

La commission administrative informe les amateurs qu'à partir du 19 novembre, un cour de trompettes, gratuit, aura lieu tous les dimanches de huit à dix heures du matin.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — MM. les membres de la section roubaisienne sont priés de vouloir bien se rendre à la réunion qui aura lieu demain, dimanche, au local, café Pandore, rue Pauvrée, à onze heures du matin, en vue de l'assistance à la messe qui sera dite à l'église Saint-Martin, à l'intention des soldats morts pour la Patrie. Insignes et décorations obligatoires.

A l'issue de la messe une couronne sera portée au cimetière et déposée sur la tombe des défenseurs de la Patrie. Prière aux sociétaires de se joindre au cortège qui se formera Grand' Place.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs 75730

Les nouveaux plans de Roubaix & de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et édités par le *Journal de Roubaix*, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et negociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans imprimés et gravés d'une façon toute artistique, sont en vente dans nos bureaux, au prix de 1 fr. 72305

Ne perdez pas de temps en essayant à tort et à travers; s'il vous faut un purgatif, ne prenez que les Pilules Suisses. 35924d

MUSIQUE

A l'occasion des fêtes de Sainte-Cécile et de Sainte-Catherine, nons offrons comme prime à nos lecteurs du *Journal de Roubaix*, au prix de **1 fr. 25**, un superbe album de marque, contenant les plus grands succès.

CATALOGUE DES MORCEAUX
CONTENUS DANS L'ALBUM

1.	*Polka militaire*	WETTGE
2.	*Grande valsa brillante*	GOUNOD
3.	*Marche nuptiale du Songe d'une nuit d'été*	MENDELSSOHN
4.	*Indiana, valse*	MARCAILHON
5.	*Hymne national russe*	LVOFF
6.	*Valse du Mystère*	METRA
7.	*Scherzo-Valse*	GOUNOD
8.	*Menuet*	BOCCHERINI
9.	*Prière de Moïse*	ROSSINI
10.	*Gai Laboureur*	SCHUMANN
11.	*Tambourin*	RAMEAU
12.	*Choral*	GOUNOD
13.	*Chanson du Faucheur*	SCHUNANN
14.	*Plaisir d'Amour*	MARTINI
15.	*Valse*	WEBEZ
16.	*Marche des Rois*	LULLI

La Russie en images. — Très bel album in-8°, illustré de plus de 100 gravures. — La famille impériale. L'Armée. La Marine. Les Littérateurs. Les Artistes. Les grandes villes. Les Monuments. Les Décorations. L'Alphabet russe. L'Hymne russe avec paroles russes et françaises, etc., etc. En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, au prix de 50 centimes. 75734

Guide de l'industriel en matière de législation ouvrière. — Lois, règlements d'administration publique et circulaires ministérielles sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, la conciliation et l'arbitrage entre patrons et ouvriers ou employés, l'hygiène et la sécurité des travailleurs, le séjour des étrangers en France et la protection du travail national, augmenté de la loi sur les marques de fabrique et de commerce, avec table analytique des matières. Prix : UN franc. — Carnet de déclarations d'accidents. En vente au bureau du journal. 35894

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix.

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi, à huit heures et demie, en séance ordinaire pour la session de novembre, sous la présidence de M. Leuridan adjoint.

Vingt-et-un conseillers municipaux étaient présents; M. Plouvier, nommé secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 octobre qui est adopté sans observation.

M. Spriet-Dassonville prend le premier la parole et demande au conseil municipal si on va laisser en l'état actuel le pavé de la nouvelle route en face de la rue Pierre Catteau qui est constamment à l'état de cloaque.

Plusieurs conseillers se prononcent pour la mise en état de viabilité de ce passage.

M. Delneste demande ensuite que l'on arrange la planche du Bech.

M. Plouvier, lui, désire que les ruisseaux de la commune soient arrangés ; M. Duquennoy fait une proposition tendant à obtenir que les ruisseaux situés en face de l'école de la Baillerie soient recouverts.

M. Simon Hien demande si on ne pourrait enlever les terres existant entre le Bas Chemin et la route de Saint-Liévin.

M. Leuridan réplique qu'il y passe également et qu'il y a urgence à ce que ces travaux soient exécutés le plus promptement possible.

M. Wattrelos émet l'avis que ces travaux pourraient être exécutés, lorsque la commune a des prestations, par les prestataires; à quoi M. Simon Hien répond qu'il y ait su non des prestations, il ne voit pas qu'il y ait d'améliorations aux routes.

M. Delreux propose alors de supprimer les prestations en nature et de les remplacer par des centimes additionnels ce qui obtient l'adhésion de plusieurs membres du Conseil.

M. Vanhoute combat cette décision en disant que si l'on supprime les prestations en nature, l'on n'aura plus rien à prétendre du gouvernement.

M. Duquesnoy émet un avis contraire en se basant sur ce que les travaux seraient mieux exécutés que par les fermiers.

Cette question soulève une discussion assez longue qu'il est impossible de comprendre; finalement la proposition de M. Delreux est adoptée par 11 voix contre 6 et 3 abstentions.

M. Leuridan, au nom de M. Pollet, maire, soumet au Conseil une proposition tendant à obtenir le pavage du Bas-Chemin dit du Trou de Jonau la Place.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil adopte également une autre proposition faite par M. Leuridan au nom de M. Pollet et ayant pour but d'obtenir de M. le Ministre de la Guerre, le renvoi dans leur foyer de 9 habitants âgés de 40 à 45 ans, appelés sous les drapeaux, dont l'un est père de dix enfants et tous dignes d'intérêt, ne vivant que du produit de leur travail.

Le Conseil émet le vœu que M. le Préfet veuille bien lui servir d'intermédiaire auprès de M. le Ministre.

M. Wattrelos demande pourquoi la Compagnie du Gaz a cru devoir arrêter l'éclairage de la route du Sapin-Vert.

M. Leuridan réplique que cet arrêt a été fait par la Compagnie par suite d'une mise en demeure de la commune pour l'éclairage de la grand'route.

Avis favorable est ensuite donné concernant diverses taxes irrécouvrables.

Il est également donné avis favorable pour le budget concernant les travaux vicinaux à exécuter en 1894 et se montant à 26.688 fr.

M. Labbe donne lecture de son rapport sur l'éclairage de la nouvelle route comprenant le placement de 40 réverbères dans le genre de ceux posés à Paris dont le devis s'élève à 5.000 fr.

M. Wattrelos émet l'avis que l'on devrait attendre que la route soit plus fréquentée, c'est-à-dire qu'il y ait plus d'immeubles construits.

M. Thérin-Carrette dit que l'on pourrait trouver l'argent nécessaire à ces dépenses en établissant des droits de voirie.

M. Leuridan réplique que plusieurs fois déjà on a proposé au Conseil l'établissement de semblables droits sans aucun succès; il propose de mettre aux voix le rapport de M. Labbe, tout en faisant remarquer que M. le Maire a demandé qu'il fût traité de gré à gré avec M. Baudon, vu que la Compagnie ne tient pas à exécuter ces travaux.

La proposition de M. Labbe est adoptée par 13 voix contre 8.

Une demande d'augmentation de subvention formulée par la société le *Renaissance chorale* est d'abord rejetée par 14 voix contre 7.

M. Delreux dit que le Conseil se montre complètement hostile à cette société, qui a déjà vu plusieurs fois des demandes analogues rejetées par le Conseil.

Il demande la suppression complète de toutes les subventions, et dit qu'il n'est pas permis de ne donner que 100 francs à une société parce qu'elle est située à 3 kilomètres, tandis que l'on en accorde 2,400 à une autre située à la place de Wattrelos, et qui a son local dans la maison d'un étranger.

« Vous êtes en majorité pour le moment, dit-il, mais » faites attention qu'il arrivera un jour où nous serons » en nombre et alors vous verrez ce que nous voulons. »

M. Leuridan répond que cette société va exécuter sa messe en Belgique.

Ce à quoi M. Wattrelos réplique que cette société a été baptisée à Wattrelos et qu'il ne voit pas qu'il y ait un crime à ce qu'elle aille jouer à Mont à-Leux.

M. Vanhoute demande pourquoi on revient encore sur cette question de subvention, puisqu'il avait été convenu qu'aucune demande formulée dans une séance ne pourrait être soumise de nouveau au Conseil avant qu'il ne s'écoule six mois.

M. Delreux, interpellant M. Vanhoute lui dit : Puisque vous connaissez la situation, vous n'auriez pas dû laisser procéder au vote, ce qui constitue un véritable blâme contre la *Renaissance Chorale*.

M. Wattrelos, revenant sur la proposition de M. Delreux, propose de voter une somme de 50 fr.

M. Thérin-Carrette dit que, si M. Vanhoute avait fait connaître cette décision plus tôt, le Conseil aurait été éclairé et aurait coupé court à toutes ces discussions.

Finalement, la proposition de M. Wattrelos est mise aux voix et est acceptée par 15 contre 6.

M. Vanhoute réplique qu'il n'est plus question de prendre une décision du Conseil puisqu'elle n'est pas respectée.

On donne encore lecture d'un rapport de M. Henri Labbe, concernant la création d'une école près des Trois-Bouteilles; ce quartier étant très fréquenté, les enfants n'auraient pas une demi-heure de chemin à faire pour se rendre en classe.

M. Flipo-Ansar fait remarquer qu'il n'y a pas mille habitants dans ce quartier.

M. Delreux répond qu'il est appelé à prendre une plus grande extension et qu'il croit, lui aussi, à la nécessité d'y créer une école.

Le huis-clos est ensuite prononcé. Le Conseil se sépare à dix heures unquart.

TOURCOING

La messe de départ. — Cette touchante cérémonie qui a eu lieu samedi matin avait attiré, en l'église St-Jacques, une foule plus considérable encore que les années précédentes : il devait manquer bien peu de conscrits et presque tous étaient accompagnés de leurs parents et on remarquait aussi dans l'assistance un grand nombre d'indusiriels. Plusieurs soldats portaient l'uniforme et des jeunes gens — des ajournés ou dispensés sans doute — qui devaient se mettre en route le matin même, sans avoir le temps de retourner au logis, étaient munis de leurs sacs de départ. Ce qu'il y avait de tout particulièrement touchant, c'est le profond recueillement dont la nombreuse assistance a fait preuve, du commencement à la fin de la cérémonie. Tous ces jeunes gens vont s'acquitter d'un devoir patriotique: mais l'heure de la séparation ne peut guère se passer sans tristesse, pour les parents surtout.

La messe basse a été dite par M. l'abbé Lefebvre, vicaire de Saint-Christophe; il était assisté par M. Lemoine, séminariste, qui devait aussitôt après quitter la soutane, et partir à Lille, pour répondre à l'appel de 11 heures, comme soldat d'un an.

Pendant la messe divers chants ont été exécutés avec accompagnement d'orgues, les cantiques *Je suis Chrétien*, *Ave Maria*; et le Psaume *Misericordias Domini*, si bien approprié à la circonstance.

M. le Doyen de Saint-Christophe est ensuite monté en chaire pour donner les derniers conseils aux jeunes conscrits: il a dit qu'il ne venait pas leur faire un discours, encore moins un sermon, et il est aussitôt entré en matière.

Avant toutes choses il a recommandé la prière ; on peut toujours trouver un moment pour penser à Dieu ; on ne vous demande pas de vous agenouiller dans la chambrée comme ne redoutent pas de le faire les pieux séminaristes. Il ne faut pas craindre de s'affirmer ce qu'on est, sans faire parade de ses convictions ; un caractère franc, sincère, finit toujours par se faire respecter. A l'appui, M. le Doyen a cité plusieurs exemples admirablement choisis, et qui ont fait une profonde impression sur tous.

D'abord le chapelet trouvé un jour dans la cour de récréation de l'École Polytechnique par un esprit fort et qui mettait en quelque sorte celui qui l'avait perdu au défi de le réclamer. Mais un brave jeune homme s'avance et s'écrie : « Ce chapelet est à moi ! Je le tiens de ma mère et, sur sa recommandation, je m'en sers chaque jour ». Alors un vieux chef vient serrer la main de celui qui savait si bien s'affranchir du respect humain, en lui disant : « Bravo ! jeune homme; je suis sûr que vous ferez votre chemin ! »

Le brave général Chanzy, qui a commandé l'armée de la Loire et dont les convictions religieuses étaient bien connues ; et cependant Gambetta lui-même, celui qui devait dire plus tard : « Le Cléricalisme c'est l'ennemi », n'a pas hésité à lui confier le commandement de l'armée qui a disputé pied à pied le sol de la Patrie à l'ennemi.

Et le général de Sonis qui, quand il n'en était pas empêché, communiait tous les jours. Sa belle vie a été écrite par Mgr Baunard, et le livre se trouve dans les bibliothèques créées dans toutes les villes de garnison, en faveur des soldats.

Enfin le maréchal de Mac-Mahon, à qui on vient de faire des funérailles telles qu'on n'en avait jamais vues et comme on n'en reverra probablement jamais; eh bien ! non seulement quand il faisait ses Pâques, mais chaque fois qu'il s'approchait de la Sainte-Table, il ne manquait jamais de porter son grand uniforme de Maréchal de France, pour faire honneur à Dieu !

M. le Doyen a terminé en recommandant de fuir les mauvais camarades et de rechercher la société des bons; de recourir toujours à l'aumônier volontaire qui est là uniquement pour les soldats, et qui, à toute heure du jour et de la nuit, se tient à leur disposition. Une excellente chose encore, c'est d'écrire souvent à ses parents, de leur dire toutes ses impressions; de ne leur rien cacher: de leur côté, les parents doivent aussi donner fréquemment de leurs nouvelles à leurs enfants soldats qui, en lisant et relisant la lettre d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur, peuvent se faire un moment illusion et se croire assis au foyer paternel.

La nouvelle canalisation des eaux. — Les travaux suspendus depuis plus d'un mois ont été repris depuis quelques jours. On se rappelle qu'on s'était arrêté à la Blanche-Porte, à l'entrée de la rue de Boulogne, les travaux sont entièrement terminés dans cette dernière rue, ainsi que dans la rue du Sentier et une grande partie de la voie récemment ouverte donnant accès aux quais du canal.

Messe en musique. *Croix-Rouge.* — La société des *Mandolinistes Tourquennois* qui a son siège au « Café du Bailly », Place Charles Roussel, donnera sa messe de Sainte-Cécile le dimanche 19 novembre, à l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), à 10 heures du matin. Voici les morceaux qui y seront exécutés :

1° Sérénade des Mandolines ; 2° *Dernier sommeil de la Vierge* (solo de violoncelle par M. Jules Delbecq) : 3° Marche de *Lauweryns*.

Patronage Saint Joseph. — Une soirée récréative sera donnée dimanche prochain 12 novembre à cinq heures du soir dans la salle du Patronage de la Croix-Rouge. La fanfare Saint-Joseph exécutera plusieurs morceaux de son répertoire. On y jouera aussi l'amusante comédie de Labiche, *Soufflez moi dans l'œil*. Pour les personnes qui ne sont pas membres honoraires l'entrée est de un franc les premières et 0,50 c. les secondes.

LILLE

Les funérailles de M. Léon Delesalle-Humbert. — Vendredi à onze heures ont eu lieu en l'église Saint-Michel les funérailles de M. Léon Delesalle-Humbert, si tôt ravi à l'affection des siens. Le cercueil disparaissait sous une immense croix en fleurs naturelles. Une multitude de superbes couronnes venaient ensuite, discrets souvenirs de l'amitié ou hommages reconnaissants des serviteurs et employés et celle des ouvriers de la filature de M. Delesalle. Parmi celles d'un caractère public on remarquait surtout celle en immortelles du *Comité républicain libéral du canton Sud, à son dévoué président*. La magnifique couronne en perles noires, envoyée par *M. Ernest Loyer, député, au président du comité électoral du canton Sud* et celle du *Cercle l'Avenir*.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, par son père, le respectable M. Alfred Delesalle, et par ses frères Dans la foule énorme qui remplissait l'église et qui comptait des représentants de toutes les familles lilloises nous avons remarqué M. Pajot, sénateur; M. Leroy, ancien député; M. Le Gavrian, député; M. Emile Scrive, conseiller général; M. Auguste Bonte, conseiller d'arrondissement; M. Bigo-Danel, conseiller municipal; M. Quiret, directeur de la filature de M. Loyer, celui-ci, à son grand regret, retenu à Paris, n'ayant pu assister aux obsèques. Nous ne nommerons personne d'autre, il faudrait nommer tout le monde.

L'absoute a été donnée par M. le chanoine Hellin, curé de St-Michel.

Au cimetière, M. Jules Duthil, rédacteur à la *Dépêche*, a, au nom du comité républicain libéral du canton Sud, prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs,

» J'ai le douloureux devoir de déposer ici, avec cette couronne, le témoignage de l'affection et des regrets du comité républicain libéral du canton Sud de Lille dont M. Léon Delesalle fut le président.

» Si ce comité ne s'était imposé qu'une tâche étroitement politique, il faudrait se garder de faire entendre un écho de nos discordes sur cette tombe prématurément ouverte.

» Mais il suffit que Léon Delesalle en ait été le président et l'inspirateur pour écarter toute pensée d'un idéal aussi restreint.

» Ce qu'il a voulu, ce que tous nous avons voulu avec lui, c'est, sur un terrain loyalement et librement accepté par l'unanimité des bons citoyens, travailler, autant qu'il était en nous de le faire, à l'union et à la réconciliation nationale.

» C'est à cette œuvre que Léon Delesalle s'est attaché dans nos récentes luttes électorales, c'est elle qui a eu le dernier effort de sa trop courte carrière.

» Nous, qui avons été ses obscurs collaborateurs, nous savons quel zèle, quel dévouement et en même temps quelle modestie il savait mettre au service des grands principes de défense sociale, de justice et de liberté.

» Ses nombreuses relations, les amitiés qu'il avait su mériter, et qui sont l'honneur de sa vie, il voulut les faire servir à la cause qui lui était chère, et elle leur dut de précieux et inoubliables concours.

» Les brillants résultats obtenus dans le canton qu'il habitait ont été, en grande partie, l'œuvre de Léon Delesalle, de sa silencieuse activité, du charme séducteur que dégageait sa nature affable, droite et généreuse, et il nous sera permis de le proclamer ici et de le reconnaître.

» Dans ses larges aspirations vers l'ordre et l'équité on sentait toutes les traditions d'une de ces vieilles familles qui sont la force et l'honneur de la cité lilloise, famille que sa mort plonge dans la désolation et à laquelle nous adressons le respectueux hommage de nos sentiments attristés.

» Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de Léon Delesalle comme homme et comme ami; votre muette douleur, messieurs, est plus éloquente que le témoignage que nous pourrions lui rendre. Notre rôle, d'ailleurs, est plus modeste et plus limité. Mais nous, qui avons été associés à l'action qu'il dirigea si vaillamment et sur laquelle il comptait pour l'avenir, nous lui devons la promesse que, de cet au-delà dont la tombe n'est que le seuil, il verra maintenue et continuée l'œuvre qui eut ses dernières ardeurs et en laquelle il se confiait pour développer dans son canton les patriotiques idées d'apaisement et de véritable fraternité.

» C'est sur cet engagement que nous lui disons non pas l'adieu désespéré de ceux qui ne croient pas, mais l'au revoir de ceux qui ont gardé le trésor des immortelles espérances. »

Il était une heure un quart quand la cérémonie s'est terminée.

FEUILLETON DU 12 NOVEMBRE. — N° 11.

LE MYSTÈRE D'UN HANSOM CAB

(*MELBOURNE, AUSTRALIE*)

Roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur

Par LÉON BOCHET

XI
L'avocat du prisonnier

Le Herald, qui fut assez heureux pour obtenir le premier des détails, en profita pour publier un article flamboyant dont le titre était imprimé en gros caractères :

DRAME DE L'HANSOM CAB
ARRESTATION DE L'ASSASSIN PRÉSUMÉ
Étonnantes révélations dans la haute société.

M. Frettby le lendemain de l'arrestation de Brian, eut une longue conversation avec sa fille pour la décider à partir avec lui pour sa maison de campagne de Yabba Yallock et y attendre que l'excitation du public se fut calmée.

Madge refusa nettement.

« Je ne vais pas l'abandonner, quand il a le plus besoin de moi, dit-elle résolument ; tout le monde se tourne contre lui avant même de connaître les faits. Il m'a juré qu'il n'était pas coupable, et je crois en sa parole.

— Alors, qu'il prouve son innocence. S'il n'est pas monté dans le cab avec Whyte, il doit avoir été quelque part à ce moment-là, et il peut prouver un alibi.

— Cela ne lui sera pas difficile. Il est resté avec nous jusqu'à onze heures, jeudi soir.

— Je ne dis pas le contraire. Mais où était-il à une heure, le vendredi matin ? Toute la question est là, répliqua sèchement M. Frettby.

— De plus, M. Whyte était parti de la maison bien avant Brian. Vous devez vous le rappeler, — vous vous étiez querellé avec M. Whyte.

— Ma chère Madge, vous êtes dans l'erreur. Whyte et moi, nous ne nous sommes pas querellés. Il me demanda seulement s'il était vrai que vous fussiez fiancée à Fitzgerald, et je lui répondis affirmativement. Ce fut tout : et alors il quitta la maison.

— Oui, et Brian n'en partit que deux heures après ! s'écria Madge d'un air triomphant. Il n'a plus revu Whyte de toute la nuit.

— A ce qu'il prétend.

— Je crois Brian plus que personne au monde.

— Ah ! très bien. Mais un jury ?

— Vous vous tournez contre lui, vous aussi ; vous le croyez coupable ? » La pauvre fille avait les yeux pleins de larmes.

« Ma chère enfant, je n'ai pas la prétention de dire s'il est ou n'est pas coupable. J'ai fait tout ce que je pouvais pour lui venir en aide. J'ai décidé Calton à se charger de sa défense, et si l'éloquence et l'habileté sont capables de le sauver, vous devez être tranquille.

— Mon cher père, dit Madge en se jetant dans ses bras, je sais que vous ne l'abandonnerez pas, par amour de moi.

— Ma chérie, répondit M. Frettby d'une voix altérée, il n'y a rien dans le monde que je ne ferais pour l'amour de vous. »

Pendant ce temps, Brian, dans la prison de Melbourne, réfléchissait tristement à sa position.

Il ne voyait pour lui qu'un seul moyen de salut, et ce moyen, il ne voulait pas en user. « Cela la tuerait ! Cela la tuerait ! » se répétait-il fiévreusement en arpentant de long en large sa cellule, « mieux vaut que le dernier des Fitzgerald meure comme un vulgaire assassin, que de lui laisser connaître l'amère vérité ! » Si je prends un avocat, la première question qu'il m'adressera sera : « Où étiez-vous cette nuit-là, et si je le lui dis, tout se découvrira, et alors.... Non, non, c'est impossible ! Cela la tuerait !... »

Et se jetant sur son lit, il s'enfouit la tête dans la main. Au bruit de la porte de sa cellule qui s'ouvrait, il se leva et vit entrer M. Calton.

Duncan Calton était un grand ami de Fitzgerald. Il avait bon cœur et était vivement désireux de le sauver ; mais il était aussi un peu guidé par l'intérêt. En recevant un mot de Frettby qui lui demandait de défendre Brian, il avait accepté avec empressement prévoyant que cette affaire le rendrait célèbre dans toutes les colonies australiennes. Il était déjà fort connu comme avocat, mais sa réputation était toute locale, et comme il ne doutait pas que le procès de Fitzgerald n'eût un immense retentissement, il saisit avidement l'occasion de faire un pas de plus sur l'échelle qui mène à la réputation, à la fortune et à une grande position.

Cet homme long et maigre, aux yeux perçants, au visage rasé, à la bouche expressive, s'avança dans la cellule et prit la main de Brian.

« C'est vraiment bon de votre part de me venir voir, dit celui-ci, c'est dans une situation comme la mienne qu'on apprécie l'amitié.

— Oui, naturellement, répondit l'avocat en fixant ses yeux perçants sur le visage hagard du jeune homme, comme s'il voulait lire jusqu'au fond de son âme; je viens, en partie pour mon compte, et en partie parce que M. Frettby m'a prié de venir pour m'entendre avec vous relativement à votre défense.

— M. Frettby ! répéta machinalement Brian. Il est bien bon. Je pensais qu'il me croyait coupable.

— Un homme ne doit jamais être considéré comme coupable jusqu'à ce que cela soit prouvé », répliqua Calton d'un ton évasif.

Brian remarqua la prudence de la réponse. Il poussa un soupir d'impatience.

« Et miss Frettby ? » demanda-t-il en hésitant.

Cette fois, il obtint une réponse non ambiguë.

« Elle refuse de vous croire coupable et ne veut pas entendre un mot contre vous.

— Que Dieu la bénisse ! C'est une vraie femme ! J'imagine qu'on m'arrange bien, n'est-ce pas ?

— On ne parle que de vous. Votre arrestation a suspendu tout intérêt dans les théâtres, les bals et les jeux de cricket. Pour le moment, on vous discute, on vous dissèque dans les salons et dans les clubs. »

Fitzgerald fronça les sourcils. C'était un homme singulièrement fier et cette publicité le révoltait.

« Mais il ne s'agit pas de cela, dit Calton en s'asseyant. Parlons affaires. Cela va de soi, n'est-ce pas, vous m'acceptez pour avocat ?

— A quoi bon ? répondit tristement Brian, la corde est déjà autour de mon cou.

— Quelle bêtise ! La corde n'est jamais autour du cou que lorsqu'on est sur l'échafaud. Maintenant, ne dites plus un mot. Je vous défendrai, que vous le vouliez ou non. Je ne connais pas tous les faits ; je n'en sais que ce que les journaux ont rapporté, et ils exagèrent tellement, qu'on ne doit pas y ajouter grande foi. En tout cas, je crois de tout mon cœur à votre innocence, et il faut que vous sortiez libre du banc des accusés, quand ce ne serait que pour cette noble fille qui vous aime. »

Brian ne répondit pas. Il se contenta de tendre la main à Calton, qui la serra cordialement.

« Je ne nierai pas, continua l'avocat, qu'il n'y ait chez moi un peu de curiosité professionnelle. Cette affaire est si extraordinaire que je me sens presque incapable d'en tirer quelque chose. Je me soucie peu des assassinats vulgaires et de toutes aventures semblables ; mais celle-ci est vraiment curieuse et par conséquent intéressante. Quand vous aurez été acquitté, nous chercherons ensemble le vrai coupable, et le plaisir de le découvrir sera d'autant plus vif que nous aurons eu plus de difficultés à y réussir.

— Je suis absolument de votre avis, — mais je n'ai pas de défense à présenter.

— Pas de défense ! Vous n'allez pas avouer que vous l'avez tué ?

— Non, mais il y a certaines circonstances qui m'empêchent de me défendre.

— Quelle niaiserie ! Comme s'il y avait des circonstances qui puissent empêcher un homme de sauver sa vie !... Mais n'importe ! J'aime ces objections. Si elles rendent la noix plus difficile à casser, l'amande n'en est que plus délicieuse à manger. — Maintenant il faut me répondre à quelques questions.

— Je ne puis le promettre.

— Eh bien, nous verrons, dit gaiement l'avocat en tirant de sa poche son carnet de notes qu'il plaça sur ses genoux. D'abord, où étiez-vous la nuit du meurtre ?

— Je ne puis vous le dire.

— Oh ! oui, vous le pouvez, mon ami. Vous avez quitté Saint-Kilda et êtes revenu en ville par le train de onze heures.

— De onze heures vingt. »

Calton sourit en inscrivant la réponse. « Un peu de diplomatie ; il m'en faut davantage », dit-il mentalement.

« Et où êtes-vous allé ensuite ? ajouta-t-il tout haut.

— J'ai rencontré Rolleston dans le train. Nous avons pris un cab qui nous a menés de la station de Flinder au club.

— Quel club ?

— Le Melbourne club.

— Bien.

— Rolleston est rentré chez lui, et je suis entré au club où j'ai joué aux cartes un certain temps.

— A quelle heure avez-vous quitter le club ?

— Quelques minutes avant une heure du matin.

— Et alors, j'imagine, vous êtes rentré chez vous ?

— Non.

— Où êtes-vous allé ?

— Dans la rue.

— C'est bien vague. Vous voulez dire : Collins street, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Vous vouliez rencontrer quelqu'un, je présume?

— Je n'ai pas dit cela.

— Probablement non ; mais les jeunes gens ne se promènent pas ordinairement la nuit dans les rues sans un but quelconque.

— J'étais agité. J'avais besoin de marcher.

— Vraiment ? Comme c'est curieux que vous ayez choisi le cœur de la ville, juste l'endroit où la poussière est le plus insupportable, plutôt que les jardins de Fitzroy qui se trouvent sur le chemin de votre domicile ? Ça ne tient pas debout !... Vous aviez un rendez-vous avec quelqu'un ? Avouez-le.

— Eh bien !... o...oui.

— Je le pensais. Un homme ou une femme ?

— Je ne saurais le dire.

— Alors, je le découvrirai moi-même.

— Vous ne le pourrez pas.

— En vérité ? Pourquoi non ?

— Vous ne savez pas où la chercher.

— La ! s'écria Calton enchanté du succès de sa perfide question. Je savais bien que c'était une femme ! »

Brian ne répondit pas. Il mordait ses lèvres, vexé.

« Maintenant, quelle est cette femme ? »

Pas de réponse.

» Voyons, Fitzgerald, je sais ce que c'est d'être jeune ; et, naturellement, vous n'aimeriez pas qu'on parlât de votre secret : mais, en cette affaire, votre réputation, doit être sacrifiée pour sauver votre tête. Quel est son nom.

— Je ne puis vous le dire ?

— Oh ! vous le connaissez alors ?

— Eh bien,... oui.

— Et vous ne voulez pas me le confier ?

— Non. »

Calton, cependant, avait découvert deux choses importantes : 1° que Fitzgerald avait eu un rendez-vous, et 2° avec une femme.

Il passa à un autre point.

« Quand avez-vous vu Whyte pour la dernière fois ? »

Brian répondit avec une visible répugnance :

« Je l'ai vu ivre, près de l'église écossaise.

— Comment ! c'est vous qui avez hélé le cab ?

— Oui, dit l'autre avec une légère hésitation,... c'est moi. »

Calton se demandait si ce jeune homme, là, devant lui, était coupable ou innocent, et il était obligé de s'avouer que les apparences semblaient bien terribles contre lui.

« Alors, ce que disent les journaux est exact ?

— En partie.

— Ah ! »

(*A suivre.*) LÉON BOCHET.